



WEBINAIRE

11 oct. 2022

S'INSCRIRE

HORAIRES  
De 17h00 à 18h00

#### OPTIMIND

Optimind, acteur indépendant leader du conseil en gestion des risques, réalise 55 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit plus de 400 collaborateurs autour de cinq practices : *Actuarial & Financial Services, Financial & Accounting Services, Corporate Risk Services, Risk Management, Strategy & Management Consulting*. Les services d'externalisation de Gestion et de BPO sont adressés par Eosa, société portée par Optimind, dédiée à ces activités.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation.

#### INSCRIPTION

Votre inscription est requise au plus tard le 10 octobre 2022.

Le lien vers le webinaire vous sera envoyé dès la confirmation de votre inscription.

Pour vous inscrire, cliquez directement [sur ce lien](#).

## ASSURANCE EMPRUNTEUR : UN MARCHÉ EN PLEIN BOULEVERSEMENT Les conséquences de la Loi Lemoine

L'Assurance Emprunteur est un marché plutôt stable depuis de nombreuses années. En effet, malgré les dernières lois promulguées depuis plus de 10 ans, Lagarde et Hamon, ainsi que l'Amendement Bourquin, le marché de l'Assurance Emprunteur est resté très majoritairement détenu par les bancassureurs.

Le 28 février 2022, une nouvelle loi dite « Lemoine » a été adoptée ayant pour objectif un « accès plus juste, plus simple et plus transparent à l'Assurance Emprunteur », en instaurant :

- la résiliation à tout moment ;
- la suppression du questionnaire médical sous certaines conditions ;
- et l'amélioration du droit à l'oubli.

Nos experts partageront avec vous les conséquences de cette loi, en évoquant notamment les évolutions observées sur le marché après les 1<sup>res</sup> et 2<sup>des</sup> étapes de mise en œuvre de cette loi.

#### INTERVENANTS

**Chloé Parfait**, *principal Actuarial & Financial Services*

**Thibault Houssay**, *expertise leader Santé et Prévoyance Actuarial & Financial Services*

#### PROGRAMME

- Le marché et le contexte réglementaire
- Les conséquences de la loi Lemoine
- Les évolutions de marché depuis la mise en œuvre
- Les perspectives